

Conditions générales de vente

Pour les professionnels

PRINCIPES GENERAUX :

L'ensemble des opérations commerciales effectuées par SOLISE, à l'exception des ventes effectuées sur le site internet masolise.com qui sont régies par des conditions générales de vente particulières disponibles sur le site, est soumis aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales sont systématiquement émises au dos de tous les documents commerciaux émis par SOLISE. En conséquence, toutes commandes passées à SOLISE impliquent nécessairement, à titre de condition essentielle et déterminante, l'acceptation sans réserve par notre Client desdites conditions nonobstant toute disposition contraire pouvant figurer sur les documents de notre client.

Ces conditions prévalent sur toutes autres conventions générales ou particulières non expressément agréées par SOLISE.

Le fait pour SOLISE de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales ne peut être interprété comme valant renonciation à nous prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des dites conditions.

Nous nous réservons le pouvoir de modifier ces conditions générales à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par le Client.

PRODUITS PROPOSES :

Nos produits sont proposés dans la limite des stocks disponibles.

Ces produits sont susceptibles d'évolutions et de modifications techniques et qualitatives à tout moment, sur simple décision de la Société.

Les catalogues et autres documents commerciaux n'ont qu'un intérêt purement informatif et ne sauraient avoir la qualité de document contractuel dans la relation avec le Client.

Pour les produits réalisés spécifiquement pour un client, il est de la charge du client de s'assurer que les spécifications données correspondent aux exigences de leur application, SOLISE ne pourra jouer qu'un rôle de conseil. A réception du ou des produits il appartient au client d'effectuer toutes les validations nécessaires pour s'assurer de la bonne adéquation avec son application. Le caractère spécifique du produit peut donner lieu à de légère déviation des spécifications techniques que l'on rencontre lors de la fabrication. Ces déviations pourront être discutées avec le client pour déterminer leurs caractères incontournables ou acceptables.

LIVRAISONS :

Délais de livraison

Les délais de livraison sont indiqués aussi exactement que possible, mais sont fonction des possibilités d'approvisionnement et de transport du vendeur. Les dépassements de délai de livraison ne peuvent donner lieu à retenue, indemnité ou annulation des commandes en cours. Toutefois, si dans un délai de 2 mois après la date indicative de livraison, le produit n'a pas été livré, pour toute autre cause qu'un cas de force majeure, la vente pourra être résolue à la demande de l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec accusé de réception. Le Client pourra obtenir restitution de son paiement à l'exclusion de toute autre indemnité ou dommages et intérêts.

Sont notamment considérés comme cas de force majeure nous déchargeant de notre obligation de livrer : la guerre, l'émeute, la retenue en douane au-delà de 7 jours, l'incendie, les grèves, les accidents, l'impossibilité d'être approvisionné.

Nous tiendrons le Client au courant, en temps opportun, d'une éventuelle modification du délai ou d'un événement de force majeure.

Transfert des risques

Nonobstant l'application de l'article 8 « réserve de propriété » et/ou les modalités d'expédition des produits, les produits voyagent aux risques et périls du Client qui supporte à compter du départ de nos entrepôts l'ensemble des risques afférant aux produits, à la garde et à la conservation desquels il devra apporter tous ses soins.

En cas de dommage pendant le transport, les réserves d'usages doivent être formulées auprès du transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 48 heures à compter de la réception des produits.

RECEPTION DES PRODUITS :

La livraison est réputée effectuée dès la remise des produits au client par le transporteur. Le bordereau de livraison remis par le transporteur, daté et signé par le Client lors de la réception de ses produits, constituera une preuve en matière de transport et de délivrance.

En amont de la signature du bordereau de livraison, il appartient au Client de vérifier le contenu, l'état et la conformité du ou des produits livrés. En cas d'anomalies, le

Client doit refuser la livraison ou émettre des réserves manuscrites, précises et datées (les mentions "sous réserve de débailage" et "sous réserve de montage" ne seront pas acceptées). Les réclamations sur les vices apparents et sur la non-conformité du produit livré au produit commandé doivent être formulées par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de 48 heures à compter de la réception des produits. En l'absence de réserve, le produit est réputé accepté par le Client et ne pourra faire l'objet de contestation concernant sa livraison.

Il appartiendra au Client de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Il devra laisser à la Société toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y porter remède. Il s'abstiendra d'intervenir ou de faire intervenir un tiers.

Les retours de produits sont subordonnés à notre accord écrit préalable.

Après accord, nous autorisons les retours sous un délai maximal de 7 jours à

compter de la date de livraison des produits. Les frais de transport seront à la charge de l'acheteur. Le produit devra être emballé tel qu'à la livraison. Tout produit retourné non emballé convenablement ou endommagé entraînera des frais à la charge du client. Les retours « en port du » ne sont pas acceptés.

En cas de vice apparent ou de non-conformité des produits livrés, dûment constaté par la Société dans les conditions prévues ci-dessus, le Client pourra obtenir le remplacement gratuit des produits ou un avoir pour retour de produits au choix de la Société, à l'exclusion de toute indemnité ou dommages intérêts.

GARANTIE :

Le client bénéficie d'une garantie d'1 an (à date de livraison) sur l'ensemble des produits distribués par notre société sauf pour les produits mentionnant une durée différente. Cette garantie est valable pour les défauts ou vices cachés des articles vendus, sous réserve qu'ils soient signalés à notre société dès leur apparition. Au titre de cette garantie, la seule obligation incombant au vendeur sera le remplacement gratuit ou la réparation du produit ou de l'élément reconnu défectueux par ses services. Tout produit appelé à bénéficier de la garantie doit en effet être, au préalable, soumis à notre service après-vente dont l'accord est indispensable pour tout remplacement.

EXCLUSION DE GARANTIE : En toutes hypothèses, la garantie ne joue pas pour les vices apparents. Sont également exclus les défauts et détériorations provoqués par l'usure naturelle ou par un accident extérieur (notamment l'utilisation anormale, l'entretien défectueux,...), ou encore par une modification du produit non prévue ni spécifiée par notre Société.

RESPONSABILITE :

En aucun cas, SOLISE ne pourra être tenu pour responsable de tout dommage indirect et/ou immatériel, tel que notamment manque à gagner, perte de profit, perte de production, mais également les dégâts que le produit peut causer à une installation ou un système. En tout état de cause la responsabilité de SOLISE est strictement limitée, quels que soient les causes, l'objet ou le fondement de la réclamation, au montant HT de la commande.

PRIX-FACTURATION :

Les prix sont déterminés par SOLISE et mentionnés sur le devis ou sur l'accusé réception du bon de commande. Les prix figurant sur les catalogues ou tarifs SOLISE sont susceptibles de varier, sans préavis, selon le cours des devises. Ils sont donc à ce titre qu'indicatif.

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont établis départ usine, libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport, si applicables, au jour de la commande.

Une facture est établie pour chaque livraison et délivrée au moment de celle-ci.

CONDITIONS DE REGLEMENT :

Vente classique avec élaboration d'un bon de commande

Sauf convention expresse contraire, le Client verse un acompte de 30% du prix lors de la signature du bon de commande. Les sommes restant dues sont payables lors de la livraison des produits.

L'inexécution par le client de ses obligations de paiement ou tout retard entraîne l'exigibilité de plein droit, sans mise en demeure, de pénalités de retard égales à 2% du montant T.T.C de la facture, par mois de retard, à compter du jour de facturation des produits. Une indemnité forfaitaire de 60€ pour frais de recouvrement sera également appliquée automatiquement (Article L441-6).

RESERVE DE PROPRIETE :

Nonobstant toute clause contraire, figurant notamment dans les documents commerciaux du Client, la propriété des produits commandés et/ou livrés n'est transférée qu'après le règlement intégral de la facture par le client. À ce titre, si le client fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, SOLISE se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

A compter de la livraison, le client est constitué dépositaire et gardien desdites marchandises.

LITIGES :

La vente objet des présentes conditions et de la commande est régie par le droit français. Tout litige relatif à toute offre émise ou toute vente effectuée par le Vendeur, qui ne pourrait être réglé à l'amiable, sera de la compétence exclusive du tribunal de Commerce de Bourg en Bresse, et ce y compris en cas d'action en référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Gestion du document :

Version V3

Modifié le 24/09/2023 changement du capital

Modifié le 29/05/2022 changement de logo

Modifié le 03/10/2019 changement du capital

Créée le 12/10/2013